

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2026, dans les académies de BORDEAUX et TOULOUSE.

Le président de l'Université Toulouse Capitole,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BORDEAUX et TOULOUSE, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans les académies de BORDEAUX et TOULOUSE :

Madame DULION-FABARON Anne, attachée d'administration de l'état hors classe, présidente, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Monsieur DEMEESTER Loic, ingénieur de recherche de 2ème classe, vice-président, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Monsieur BOYER Sébastien, attaché d'administration de l'état hors classe, expert, Université de Toulouse, Toulouse.

Madame CARRIE Marine, attachée d'administration de l'état, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Madame CHAREILLE Sylvie, attachée d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Toulouse Occitanie, Toulouse.

Monsieur KERMARREC Thibaut, ingénieur d'études hors classe, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau.

Monsieur BERNARD Francois-Julien, technicien de recherche et de formation de classe exceptionnelle, suppléant, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Madame VERA Catherine, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe exceptionnelle, suppléante, Université Toulouse Capitole, Toulouse.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.



Fait à Toulouse, le 27 mai 2026

Pour le Président, et par délégation
Le Directeur Général des Services
de l'Université Toulouse Capitole

Frédéric FAISY